

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 4 juin 2024



mame-ardennes-meuse.msa.fr



L'essentiel & plus encore

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président PILARD accueille les délégués cantonaux convoqués par mail et par courrier le 2 avril 2024 et le 7 mai 2024 (Annexe 1) et les personnalités invitées. Il les remercie de leur participation.

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale. Cet événement est comme chaque année, l'occasion de réunir notre « grande famille » pour échanger, partager nos réussites et nos défis, et regarder l'avenir de notre Institution.

Grinyland un jour Grinyland pour toujours ... Comme vous le voyez nous avons à nouveau élu domicile dans ce sympathique cadre naturel. Je tiens à souligner et remercier par avance le professionnalisme des équipes de Monsieur Emmanuel MARTIN, directeur du site.

Au cours de cette Assemblée Générale, nous aurons l'opportunité de parler des réalisations de l'année écoulée, des projets en cours et des échéances à plus ou moins long terme.

Vos idées, suggestions et propositions sont essentielles pour guider nos actions et assurer la pérennité de notre régime agricole et mutualiste. Je vous encourage donc à participer activement aux débats, à partager vos points de vue et à exprimer vos préoccupations. Ensemble, nous sommes plus forts et plus aptes à relever les défis qui se présentent à nous.

Je profite de cet instant pour remercier l'ensemble du Conseil d'Administration ainsi que tous nos délégués pour leur engagement depuis 2020. Nous sommes à la veille d'une nouvelle mandature puisque dans un an notre gouvernance aura évolué. Cette mandature a été compliquée avec un début marqué par l'arrivée du COVID qui a considérablement ralenti nos échanges et la mise en place de tous les échelons locaux. Les actions de terrain ont ainsi eu du mal à s'installer mais heureusement la mobilisation de chacun a permis de rattraper ce retard. Je ne peux que vous inciter à renouveler votre mandat de délégué pour poursuivre ensemble les actions engagées et récolter ainsi le fruit de notre travail.

Sans transition je souhaite la bienvenue :

- aux parlementaires ou leurs représentants,
- aux conseillers régionaux et départementaux,
- aux élus locaux,
- aux présidents et directeurs d'OPA,
- aux présidents et directeurs de MSA,
- aux présidents et directeurs d'organisme de sécurité sociale,
- à l'ensemble des partenaires de la MSA,
- à mesdames et messieurs les administrateurs de la MSA Marne Ardennes Meuse,
- aux collaborateurs de la MSA Marne Ardennes Meuse pour leur engagement dans la préparation de cette Assemblée Générale.

Je salue également Frédéric CHINY, notre premier Vice-Président ainsi qu'Anne DAL MOLIN notre Directrice Générale qui m'accompagneront tout au long de cette matinée de travail.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Ludovic MARTIN, Directeur Délégué au Secrétariat Général Institutionnel de la Caisse Centrale MSA, que je remercie sincèrement d'être venu assister à nos travaux. Parmi nous ce matin également, nous accueillons Philippe MOINARD, administrateur central. Saluons également Eric CHENUT, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, qui n'a pas pu être parmi nous ce matin mais qui tenait à participer à nos échanges. Ainsi, nous aurons son témoignage sous forme de vidéo.

Puisque nous sommes au chapitre des personnalités je voulais mentionner trois nouvelles nominations au niveau de la Caisse Centrale de MSA. Tout d'abord l'arrivée de Jean-François FRUTTERRO en tant que Président succédant ainsi à Pascal CORMERY. Ensuite Anne-Laure TORRESIN a pris la Direction Générale succédant à François-Emmanuel BLANC. Et pour finir la nomination de Magali MANGIN à la Direction Financière et Comptable. Pour ceux et celles qui se souviennent, Magali MANGIN était notre Directrice Financière et Comptable il y a quelques années.

Je tiens également à profiter de cette occasion pour souligner un changement au sein de notre gouvernance en Marne Ardennes Meuse. Maxence BLOIN a été désigné membre coopté du Comité Départemental de la Marne en remplacement de Patrice VAUTRIN qui, en sa qualité d'administrateur, a été nommé d'office membre du Comité Départemental.

Je vous annonce d'ores et déjà que cette matinée de travail sera dense et constructive mais ça vous le savez déjà. Notre maître de cérémonie Etienne HAMAIDE va veiller au bon déroulement de cette Assemblée Générale. Nous pouvons l'applaudir chaleureusement car ce n'est pas un exercice facile, merci beaucoup Etienne.

A nouveau, je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui et je suis impatient de passer une journée productive et enrichissante avec vous.

Il me reste à déclarer ouverte cette Assemblée Générale Ordinaire et à vous souhaiter une agréable matinée. Sans plus attendre je laisse le micro à Etienne HAMAIDE pour l'ouverture de notre Assemblée Générale Ordinaire.

CONSTITUTION ET NOMINATION DU BUREAU

Le Président PILARD propose à l'Assemblée Générale Ordinaire les désignations suivantes :

Asseseurs

- | | | |
|----------------------------|----------|---------------|
| ■ 1 ^{er} collège | Marne | Aurélié ANDRE |
| ■ 2 ^{ème} collège | Meuse | Alain DYJA |
| ■ 3 ^{ème} collège | Ardennes | Claude PAVY |

Secrétaire

Anne DAL MOLIN

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité, approuve ces propositions.

QUORUM

Le Président PILARD précise que :

- Le nombre total de Délégués convoqués est de 400
- Le nombre de Délégués présents ayant signé la feuille d'émargement est de 99

Le quorum n'est pas atteint, il conviendra de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire afin de pouvoir procéder aux votes des différentes délibérations.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIRECTRICE GENERALE

Le rapport d'activité de la MSA Marne Ardennes Meuse retrace l'activité de l'année 2023.

En 2023, 142 855 ressortissants, en baisse par rapport à 2022 (144 311) :

- Exploitants : 46 905
- Salariés : 95 950

Démographie des bénéficiaires

- Salariés : 27 859
- Exploitants : 15 208 – Nombre d'exploitations : 12 408 sur 927 323 hectares
- Employeurs : 9 716
- Vendangeurs : 77 442
- Bénéficiaires santé : 91 705
- Familles allocataires : 9 584
- Retraités : 77 422
- 379 Salariés MSA répartis sur les 3 départements
- Près de 400 délégués MSA engagés sur les territoires des 3 départements et répartis sur 19 échelons locaux

Les prestations versées se sont élevées à 679,2 millions d'€ (contre 660,40 millions d'€ en 2022)

- Retraite : 444,5 millions d'€
- Santé : 189,4 millions d'€
- Famille : 27,3 millions d'€
- Accidents du Travail : 18 millions d'€

Les prestations d'Action Sanitaire et Sociale se sont élevées à : 10,5 millions d'€

Les cotisations salariés et non salariés émises en 2023 se sont élevées à 420,7 millions d'€.

Au cours de l'année 2023, la MSA Marne Ardennes Meuse a également accompagnée les exploitants agricoles lors des différentes crises : 14 426 000 € de prises en charge de cotisations contre 10 447 956 € en 2022.

Dans le cadre de la Prévention du Mal Être Agricole :

- 63 situations accompagnées par la cellule pluridisciplinaire
- 80 Sentinelles formées
- 2 comités par an et par département
- 1 journée d'échanges pour le réseau Sentinelles dans les Ardennes
- 3 plans d'actions définis et engagés sur les 3 départements

La relation de service :

- 28 863 visites en agences
- 146 654 appels téléphoniques reçus
- 1 227 rendez-vous prestations réalisés dont 53 % ont permis d'ouvrir un droit
- 2 309 exploitants accompagnés dans leur démarche dont les nouveaux installés
- 40 interventions en entreprises et chez les partenaires
- 4 réunions vendanges organisées (173 employeurs présents)

La MSA en ligne :

- Application « Ma MSA et moi » : 207 822 connexions
- 99 021 nouveaux inscrits à « Mon espace privé »
- 125 827 visites sur notre site web
- 907 592 pages consultées
- 37 968 mails traités via « Ma messagerie » ex « Mes messages, mes réponses »
- 243 811 connexions à l'application mobile « Ma MSA et moi »

La Santé Sécurité au Travail

Les actes de prévention :

- 219 études de poste (dont 92 maintiens en emploi)
- 41 analyses d'accidents du travail graves
- 70 formations réalisées
- 6 604 visites médicales et 3 427 entretiens infirmiers
- 70 diagnostics de prévention
- 83 participations aux Comités Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) en entreprise
- Plus de 543 000 € d'aides en prévention accordées aux exploitants et aux salariés

L'Action Sanitaire et Sociale :

2 183 487 € de Prestations Extra-Légales versées

2 062 personnes accompagnées individuellement par les travailleuses sociales

2 951 500 € de subventions et d'actions collectives financées sur les territoires

La prévention santé :

- Instants Santé de 16 à 74 ans : 854 participants, 292 consultations avec un médecin généraliste
- Instants Santé Jeunes de 16 à 24 ans : 243 participants
- Vaccination anti-grippe : 36 789 invitations
- Des campagnes de dépistage : Octobre Rose, Mars Bleu, Mois Sans Tabac

Le rapport d'activité 2023 de la MSA Marne Ardennes Meuse est joint en annexe n° 2.

Pour conclure sa présentation, Anne DAL MOLIN précise que ce rapport d'activités retrace tout le travail collectif accompli par les collaborateurs de la MSA Marne Ardennes Meuse et elle les remercie chaleureusement.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je suis très heureux de vous présenter, au nom du Conseil d'Administration, le rapport moral de la MSA Marne Ardennes Meuse marqué encore par de nombreux événements qui ont mis à l'épreuve notre résilience et notre capacité d'adaptation.

Dès l'automne dernier la profession agricole s'est mobilisée pour exprimer son malaise et son mécontentement sur plusieurs sujets cruciaux : faiblesse des revenus, excès de normes, de réglementation en tout genre, parfois contradictoires, manque de considération et de reconnaissance ... Certaines manifestations ont dégénéré dans la violence comme l'incendie de la MSA de Narbonne. Pascal CORMERY, Président à l'époque de la CCMSA, avait condamné fermement ce geste, bien que comprenant la colère des agriculteurs. J'ai exprimé le soutien de notre MSA auprès de la MSA Grand Sud. Ces manifestations ont mis en lumière les défis complexes auxquels est confronté le secteur agricole français.

Rappelons que la mission des élus et des collaborateurs de la MSA est d'accompagner et soutenir au quotidien les salariés et les exploitants du monde agricole.

Dans le prolongement de cette crise, nous avons renforcé nos dispositifs de soutien financier et moral pour les exploitants en difficulté. Des aides d'urgence ont été distribuées et nous avons intensifié notre présence sur le terrain pour être présents aux côtés des agriculteurs.

Permettez-moi de prendre un moment pour aborder un sujet de plus en plus préoccupant : le mal-être en agriculture. Avec la feuille de route pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des salariés et des agriculteurs en difficulté, trois plans d'actions départementaux ont été établis. Ainsi 63 situations difficiles ont été prises en charge en 2023 en Marne Ardennes Meuse. Dans la continuité de son dispositif de lutte contre le suicide en milieu agricole, nous MSA, avons déjà formées 80 « Sentinelles ». Ces personnes, anonymes et bénévoles, vivent en milieu rural et sont en contact avec le monde agricole. Elles sont formées au repérage, à l'écoute de situations d'agriculteurs ou de salariés agricoles en difficulté. D'ailleurs ce matin quelques Sentinelles sont parmi nos délégués.

D'autres formations auront lieu, si des personnes sont intéressées, je les invite à se faire connaître après notre Assemblée Générale Ordinaire. Notons également que des agents MSA ont été sensibilisés sur ce sujet de la prévention.

Je voulais également revenir sur une action qui s'inscrit dans la déclinaison du plan interministériel. Nous avons organisé, avec l'ADASEA de la Marne, une table ronde sur la prévention du mal-être agricole lors de la Foire de Châlons-en-Champagne en 2023. Pour débattre sur le sujet, nous avons convié entre autres Olivier DAMAISIN, coordinateur national de ce plan interministériel. Tout cela pour vous dire que ce dispositif fait partie de nos priorités. Nous continuerons à travailler sans relâche pour que chaque agriculteur, chaque salarié puisse bénéficier du soutien dont il a besoin et pour que le monde agricole demeure un lieu de vie et de travail épanouissant.

Les crises récentes ont conduit la MSA et ses élus à encore plus de présence auprès des adhérents sur différents volets : aides individuelles, prises en charge de cotisations, soutien psychologique, actions de solidarité... Présence également auprès des Pouvoirs Publics notamment sur des sujets nationaux que nous portons en collaboration avec nos partenaires. Je pense par exemple à la Loi d'Orientation Agricole, à la retraite des agriculteurs calculée sur les 25 meilleures années, mais je laisse Ludovic MARTIN et Philippe MOINARD revenir sur ces sujets d'actualités un petit peu plus tard.

Puisque nous sommes sur la retraite je voulais revenir sur le séminaire du réseau des élus de novembre dernier. Le thème était « Bien comprendre sa retraite » et je tiens à souligner la qualité des interventions. Ce thème d'actualité a suscité de nombreux échanges parmi nos élus.

Les séminaires sont des temps forts de notre vie d'élu MSA. Chaque année nous organisons 2 séminaires portant sur des sujets d'actualités et nous essayons de trouver des thèmes originaux. Le premier de 2023 traitait de la santé par l'activité physique. Une équipe de « Kiné Form et Santé », avec qui nous collaborons dans la prévention des risques professionnels, est venue animer ce séminaire. Ainsi, il en est ressorti que « L'homme doit être davantage responsable de son corps, de sa santé et de ce qu'il lui arrive ! ». Cette notion permet de tendre vers le zéro TMS (Troubles Musculo-Squelettiques), et vers le Bien Être au travail.

Pour rester dans le thème de la prévention, nos équipes de la Vie Institutionnelle et de la prévention des risques professionnels animent, en collaboration avec les échelons locaux, des sessions de formation sur l'élaboration du Document Unique. Ces formations sont très prisées, tout comme les journées de Vérification Générales Périodiques (VGP) sur les engins de levage.

Autre domaine de la prévention : la sécurité aux abords des lignes électriques. Depuis 2010, la MSA Marne Ardennes Meuse est engagée dans un partenariat avec ENEDIS (ERDF à l'époque) pour prévenir les risques des travaux agricoles à proximité des lignes et réseaux électriques. Depuis plusieurs années cet engagement se fait aussi auprès de RTE. Deux conventions ont déjà été signées avec les Ardennes puis la Marne il y a quelques années. Il ne manquait plus que la Meuse et c'est désormais chose faite puisqu'en 2023 le besoin de couvrir ce département s'est fait ressentir suite à un accident survenu en 2022 avec une benne sous une ligne électrique à Jubécourt.

La MSA Marne Ardennes Meuse a déjà réalisé un certain nombre d'actions comme la création de pictogrammes qui informent les conducteurs sur le gabarit de leurs engins ou la réalisation de fiches de chantier avec descriptif de parcelles. La formation des salariés et exploitants agricoles par nos conseillers fait également partie de nos actions régulières sur le terrain.

Nous apportons également un soutien financier à l'équipement de machines automotrices de détecteurs de lignes électriques aériennes.

Toutes ces actions sont aussi et surtout complétées par le partenariat et les échanges réguliers entre nous (MSA, ENEDIS, RTE) afin de signaler les remontées des adhérents ou analyser les incidents survenus.

Les interventions combinées en milieu scolaire ou lors de démonstrations agricoles constituent des bons exemples de ce partenariat.

Toujours sur le volet formation, nous accompagnons nos adhérents à l'utilisation du nouveau TESA (Titre Emploi Saisonnier Agricole). Ce nouveau TESA, qui je le rappelle est porté par la MSA, a été adapté aux nouvelles exigences règlementaires et est opérationnel depuis le 1^{er} janvier. Très prisé en Marne Ardennes Meuse, notamment chez les viticulteurs, qui ont d'ailleurs été associés dans la refonte du TESA.

En prévision de l'évolution du TESA, dès le mois de décembre, nous avons proposé des réunions d'informations et des webinaires. Ces réunions et webinaires ont été pris d'assaut. Face à cette demande des employeurs et tiers-déclarants, ces formations vont s'étaler tout au long de l'année 2024.

Je reviens brièvement sur notre présence sur les foires de Châlons, Verdun et Sedan. Un des temps fort a été l'organisation sur la Prévention du Mal Être Agricole (PMEA) citée plus haut. Différentes thématiques ont été proposées sur notre stand que ce soit en santé sécurité au travail, action sociale et protection sociale. Ces rendez-vous qui sonnent la rentrée de septembre permettent d'échanger avec nos adhérents, nos élus et les collaborateurs de la caisse. Dans trois mois nous nous retrouveront encore sur ces 3 foires, ainsi qu'au salon VITI-VINI avec nos collègues des MSA de Sud Champagne et de Picardie.

Concernant l'évolution de notre parc immobilier, je ne vous cache pas que c'est un travail de longue haleine. Tout d'abord l'hôtel Vauban à Verdun où sont hébergés nos services est en vente et le Ministère de la Justice s'est manifesté comme acquéreur. La recherche d'un endroit pour accueillir nos services est en cours et semble aller dans le bon sens. La situation devrait se débloquer au cours de cette année et je ne manquerai pas de vous en faire part. Un autre lieu fera l'objet d'un changement d'adresse : le bureau de Vitry-le-François. Le bail arrivant à terme fin 2024, nous devons changer de lieu d'accueil. La recherche d'une solution est également en cours et la situation devrait elle aussi se débloquer prochainement. Concernant les travaux d'aménagement du bureau de Châlons (propriété de la Chambre d'Agriculture) et le site de Charleville, les démarches sont actées et les chantiers démarreront en 2025.

Dans un an, du 5 au 16 mai 2025, après les élections des Chambres d'Agriculture en janvier, Salariés, Exploitants, Employeurs de Main-d'œuvre ou Retraités sont invitées à élire 13 760 délégués cantonaux de la MSA pour un mandat de cinq ans. Ces élus, vos représentants, incarnent notre régime de protection sociale.

Chez nous, en Marne Ardennes Meuse, ce sont un peu plus de 400 délégués qui seront à renouveler et qui seront amenés à élire ensuite les Administrateurs de votre MSA. La prochaine Assemblée Générale sera donc électorale.

Au-delà de cette élection, l'enjeu est de préserver la particularité de notre régime. Le mutualisme, tout comme le guichet unique, est un atout majeur. C'est un modèle démocratique, moderne et solidaire, adapté à l'évolution de notre société.

Le mutualisme donne un cadre permettant d'agir au plus près des besoins de nos adhérents sur nos territoires ruraux. Vous jouez un rôle clé dans la vie de notre Institution, je vous invite toutes et tous à vous mobiliser, à en parler autour de vous et bien sûr à vous représenter.

Dans un contexte où l'agriculture fait face à de nombreux défis, il est capital de renforcer et pérenniser notre régime de protection sociale. En participant activement à ces élections, nous consolidons notre démocratie mutualiste. Je suis sûr que vous serez au rendez-vous. Je ne dirai qu'un seul mot : MERCI !

MERCI pour votre implication, MERCI d'être là.

Plus largement, j'adresse au nom du Conseil d'Administration des remerciements à l'ensemble des collaborateurs de la MSA qui agissent, chaque jour, au service de l'ensemble des adhérents. J'y associe bien volontiers l'ensemble des membres de l'équipe de direction, emmenée par Anne DAL MOLIN notre Directrice Générale, pour la disponibilité dont ils font preuve et pour la qualité des relations de travail que nous entretenons.

Enfin pour terminer, je remercie Frederic CHINY le 1^{er} Vice-Président, les Présidents de commissions, ainsi que l'ensemble du Conseil d'Administration.

Sans plus attendre je laisse la parole à Etienne pour la suite de nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.

Etienne HAMAIDE remercie Jean-Marc PILARD pour la présentation du rapport moral. Il demande à Bernard BOUQUET, Président du Comité de Protection Sociale des Salariés et à Mickaël JACQUEMIN, Président du Comité de Protection Sociale des Non Salariés, de rejoindre la scène pour présenter les propositions de vœux au nom du Conseil d'Administration.

Vœu n° 1

Le monde agricole a besoin de simplification dans les processus administratifs et particulièrement dans ceux qui concernent la protection sociale dont ils devraient bénéficier.

L'exemple le plus significatif est à prendre sur la mise en œuvre de la réglementation concernant les congés de maternité ou paternité pour les exploitants agricoles. Les délais impératifs qui s'imposent pour remplir les formalités rendent, dans la réalité professionnelle de nos exploitants, ce droit inopérant.

Le dispositif de fractionnement du congé paternité pour les non-salariés est peu lisible (un premier congé de 7 jours à prendre obligatoirement après la naissance de l'enfant, une seconde période de 18 jours à prendre dans les 6 mois qui suivent la naissance qui peut être fractionnée en deux périodes minimales de 5 jours). Le délai de prévenance (1 mois avant la date prévisionnelle de la naissance de l'enfant) n'est pas adapté aux réalités.

Ainsi, de nombreuses femmes et hommes se trouvent privés de leurs droits tous les ans sur nos territoires.

Vœu n° 2

Pour développer l'attractivité des emplois et répondre au défi démographique, les salaires versés aux ouvriers agricoles, aux salariés des filières de la production doivent augmenter. Pour cela, et au vu des évolutions économiques autour des revenus des exploitations, ce sont les charges qui doivent être diminuées. Ces mesures permettraient de garantir une situation économique plus stable aux exploitations et à chacun de vivre dignement de son travail. A ce titre, le relèvement du plafond de rémunération mensuelle pour bénéficier d'exonérations ciblées et spécifiques comme celles concernant les travailleurs occasionnels et les demandeurs d'emplois doit être pérennisé et amplifié. Enfin, pour alléger le coût du travail et augmenter la compétitivité de notre agriculture, il est demandé de ne plus utiliser uniquement l'assiette salaire pour le financement de la protection sociale et d'instaurer une nouvelle assiette.

Vœu n° 3

Le monde agricole et rural a énormément évolué et a connu de nombreuses révolutions en 30 ans. Or, les règles d'affiliation au régime agricole (et à la MSA) sont restées dans une quasi-stabilité. Nous constatons que de nombreux domaines tel que celui de la transformation de produits d'origine agricole (alimentaire, sylviculture ...) sont laissés en dehors de notre champ de la protection sociale, des distinctions sont faites au sein d'une même filière pour rattacher certaines productions au régime général et d'autres au régime agricole.

Ce faisant le système reste peu lisible et prive ces exploitants et salariés d'une politique de prévention des risques professionnels et de santé au travail totalement adaptée.

L'exemple souvent rapporté est celui de l'entreprise agricole au sein de laquelle on retrouve, en fonction de la nature de la tâche qu'ils réalisent, des salariés affiliés au régime général, d'autres au régime agricole, alors qu'ils interviennent tous sur la même chaîne de production.

Vœu n° 4

Les agriculteurs réclament l'aboutissement rapide et concret de la réforme de la retraite calculées sur la base des 25 meilleures années avec des modalités d'application claires qui permettront d'avoir des gagnants, jusque et y compris sur les montants de pension sur les plus faibles.

Vœu n° 5

Avec un nombre de chefs d'exploitation en baisse de plus de 5 % entre 2019 et 2023 sur notre territoire, l'enjeu du renouvellement des générations est un enjeu fort pour la MSA Marne Ardennes Meuse. Le pacte pour le renouvellement des générations voulu par le Gouvernement porte sur la création d'un nouveau réseau, France Service Agriculture pour favoriser les installations et faciliter les transitions. Ce réseau a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'offrir un accompagnement personnalisé à toute personne qui souhaite s'engager dans une activité agricole en qualité d'exploitant ou de salarié ou qui projette de transmettre son exploitation.

Ouvert aux porteurs de projets et adossé aux Chambres d'Agriculture, France Service Agriculture comblera un guichet unique et une offre d'accompagnement plurielle.

La MSA doit être partie prenante dans la gouvernance et la gestion de ce dispositif spécialisé réservé à ses futurs adhérents et bénéficiaires.

Vœu n° 6

L'apprentissage est un mode d'insertion professionnelle adapté aux différents métiers de l'agriculture, avec un enseignement théorique et pratique adapté et qualifiant. S'agissant dans tous les cas d'un contrat de travail, il est important de veiller à ce que toutes les périodes réalisées en apprentissage soient valorisées de la façon la plus favorable, de sorte qu'aucun salarié arrivant à l'âge de la retraite ne soit jamais pénalisé pour avoir été en situation d'apprentissage, peu importe les années de formation et d'alternance.

Etienne HAMAIDE : merci messieurs. Je vous propose un temps d'échanges avec la salle. Comme l'année précédente, des questions ont pu être posées en ligne en amont de l'Assemblée Générale Ordinaire.

1^{ère} question : Céline ROYNETTE, déléguée Chambre d'Agriculture des Ardennes. « *Serait-il possible de réaliser des ateliers d'écoute du mal être agricole au sein de chaque échelon local ? Il faudrait travailler avec les Chambres d'Agriculture pour communiquer les lieux et heures de rencontre et expliquer qu'il n'y a pas de honte à parler de ses difficultés* ».

Christelle CHAMPENOIS répond que si un échelon local a une idée d'action, le nécessaire sera fait pour pouvoir la mettre en place. Concernant cette demande autour de la prévention du mal être en agriculture, elle ajoute qu'au niveau des 3 départements, la MSA est en lien étroit avec tous les partenaires œuvrant au titre de la prévention du mal être agricole. Enfin, Christelle CHAMPENOIS précise que, lors de la mise en place d'une action, il est conseillé de faire appel à l'animateur Vie Institutionnelle du secteur.

2^{ème} question posée par Jean-Pierre MABILLON. Etienne HAMAIDE la reprend mot pour mot « *Pourquoi, en tant qu'administrateur à l'époque, je n'ai pas eu, moi de réponse sur les difficultés rencontrées d'un de nos adhérents Marne (exploitant) entraîné dans une liquidation par le Président MENNESSON et le Directeur BRUNEEL en lien avec le Directeur de la FDSEA de la Marne, sous prétexte que les chiffres restaient confidentiels. Alors qu'un ressortissant ardennais vient, il y a deux mois, de faire l'objet de difficultés sans intervention de la MSA, ni même du Président, ni de la Direction et que, tant sa dette que ces difficultés, ont fait l'objet d'informations dans la presse ? (Chercher l'erreur)* ».

Anne DAL MOLIN répond à Jean-Pierre MABILLON que, pour des raisons de confidentialité, les dossiers individuels ne se livrent pas par voie de presse. C'est l'adhérent qui a communiqué lui-même avec la presse.

Pascal TURQUIER ajoute que cette situation est connue depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Cet adhérent a refusé toutes les solutions qui lui ont été proposées.

Odile MOUCHET, Présidente de Solidarité Paysans Marne Ardennes, demande où en sont les avancées concernant le financement de l'aide au répit dans le cadre de la prévention du mal être agricole.

Jean-Marc PILARD répond que c'est en cours. Une aide administrative va être mise en place dans le département de la Marne et des Ardennes. L'expérimentation est en cours dans le département de la Meuse.

Philippe MOINARD ajoute que le budget du fonds d'action sanitaire et sociale a augmenté de 10 %. Par contre, suite aux incidences de la COG, il est plus difficile de pouvoir mettre en place des actions par manque de moyens humains. Si nous n'avions pas tous nos délégués sur les territoires, beaucoup d'actions ne pourraient pas être mises en œuvre.

Pascal TURQUIER fait part à l'assemblée de sa satisfaction auprès de la MSA. Il remercie la Direction et ses équipes pour la gestion et la prise en charge des dossiers lors des différents épisodes de crise. La MSA a toujours été présente afin d'accompagner au mieux ses ressortissants. A titre personnel, il remercie la MSA lors de la liquidation de son dossier retraite.

Etienne HAMAIDE : comme vous le savez, les élections des délégués de la MSA se dérouleront du 16 au 22 mai 2025. Ce rendez-vous est un enjeu très fort pour le mutualisme. Vous représentez, en tant que délégué une « spécificité unique » aujourd'hui dans le secteur de la protection sociale et c'est une force pour nos territoires. Et pourtant, seuls 11 % des adhérents savent qui est délégué de leur canton.

La Caisse Centrale de la MSA a donc réalisé de courtes vidéos afin de valoriser votre rôle de délégués au travers de plusieurs actions.

La première vidéo que nous allons découvrir ensemble porte sur l'accompagnement en cas de difficultés et/ou de mal être.

Projection de la vidéo.

Comme vous avez pu le voir dans cette vidéo, l'essentiel c'est avant tout de pouvoir repérer et accompagner nos adhérents en difficultés. Cette détection passe par le réseau des Sentinelles (personnes volontaires et formées qui détectent des personnes en situation de mal-être).

Je voudrais en profiter pour remercier les délégués qui se sont engagés dans cette mission et, s'il y en a qui sont présents parmi nous, je leur demande de se lever afin qu'on les applaudisse.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous Ludovic MARTIN, Directeur Délégué au Secrétariat Général Institutionnel de la Caisse Centrale. M. MARTIN, merci de bien vouloir me rejoindre.

INTERVENTION DE LUDOVIC MARTIN

Je vous remercie de m'accueillir, c'est un véritable plaisir de participer à votre Assemblée Générale Ordinaire.

Je remercie et félicite les élus, administrateurs et délégués, les salariés et l'équipe de direction pour leurs actions au service des adhérents et la continuité de service assurée dans un contexte difficile, voire très difficile, pour certaines caisses particulièrement malmenées depuis les mouvements agricoles.

Nous en sommes tous ici convaincus : la MSA est une composante essentielle du projet agricole français, le seul régime qui puisse répondre aux attentes et aux besoins de nos adhérents dans un contexte inédit de transformation de l'agriculture et ce, grâce à sa double identité d'OPA et d'OPS, ses élus, son guichet unique, présent sur tout le territoire. Un modèle unique, envié de protection sociale, qui doit plus que jamais être préservé, renforcé et valorisé, un modèle qui vaut la peine qu'on le défende et qu'on le fasse rayonner !

L'unité dans la période à venir sera notre meilleur atout et notre plus grande force. Soyez certains de l'engagement de la Caisse Centrale pour défendre nos moyens et vous permettre, caisses et élus, de conduire vos actions sur les territoires.

Défis économiques, démographiques et agroécologiques, l'agriculture fait face à une accumulation de difficultés et d'enjeux. Les mouvements de ce début d'année ont porté sur le devant de la scène l'ampleur de ces difficultés et du désarroi d'un certain nombre d'agriculteurs, même si ce mouvement cache en réalité une grande disparité de situations qui varient selon le type d'activité, l'emplacement géographique, l'exposition à la concurrence, aux aléas économiques et climatiques.

Dans ce contexte, il paraît essentiel de rappeler le rôle de la MSA. Le monde agricole a des spécificités sectorielles fortes qui ont justifié l'existence d'un régime spécifique : risques professionnels accrus, rythme de travail atypique, grande disparité des revenus, isolement géographique ; à ces spécificités s'ajoutent aujourd'hui les défis à relever. La MSA doit, je le répète, confirmer son rôle d'acteur majeur du monde agricole en capacité de répondre efficacement aux besoins de ses adhérents.

Dois-je rappeler les actions fortes menées par le régime ces derniers temps, qui, malgré les contraintes qui pèsent sur les budgets et les effectifs, a toujours été au rendez-vous de la mise en œuvre des politiques publiques ? Je pense à la revalorisation des petites retraites des exploitants et de leurs conjointes avec les lois Chassaigne 1 et 2 mais également à la prise en charge des cotisations (presque 400 millions au total ces trois dernières années en raison de crises majeures). Je pense aussi au déploiement du titre emploi simplifié agricole (TESA Simplifié), outil de gestion simplifié particulièrement adapté à la déclaration et à la gestion des emplois saisonniers en agriculture de très courte durée. A souligner, également, l'amélioration constante de nos services en ligne qui simplifient les démarches autant des entreprises (avec par exemple, la possibilité récente de déposer leurs documents en ligne) que celles des salariés qui, disposent d'un espace privé sur le site de leur caisse ou d'une application pour faire les demandes de prise en charge, le suivi des remboursements et accéder aux attestations. Et je pense enfin aux nouveaux bilans préventions aux âges clés de la vie qui vont concerner un million d'assurés.

La force de la MSA, vous le savez, se trouve dans la qualité et la diversité de toutes les actions que nous menons au plus près de nos adhérents depuis notre mission socle de protection sociale jusqu'à notre offre de services en passant par notre action sanitaire et sociale : développement et animation du réseau Sentinelles, financement de l'aide au répit, prise en charge des cotisations, mise en place en cas de crises de cellules dédiées en caisse, accompagnement des changements de pratiques par les conseillers en prévention ...

La MSA fait, ses élus font, mais le faisons-nous suffisamment savoir ? La réforme de la retraite des non-salariés sur les 25 meilleures années d'activité est un exemple de distorsion entre ce que nous faisons et l'image que nous avons. Des critiques ont pu être formulées à notre encontre ; dans ce contexte, nous avons dû réexpliquer que la MSA en tant qu'opérateur se devait d'être le garant d'une réforme possible sur le plan technique et qui ne fasse pas de perdants et nous avons fait des propositions constructives en ce sens.

Nous entendons encore trop souvent la surprise des nouveaux élus qui découvrent l'étendue de notre champ d'action ou des adhérents qui voient avant tout dans notre régime la mission de recouvrement de cotisations. Un travail de pédagogie semble nécessaire. L'incendie de l'agence MSA de Narbonne, les déversements devant nos caisses en sont les preuves.

Faire savoir ce que nous sommes, une Institution qui est bien plus qu'un simple relais des Pouvoirs Publics. Une Institution qui reste une organisation professionnelle agricole, profondément ancrée dans la grande famille agricole et au service de ses adhérents, qu'ils soient exploitants, employeurs ou salariés. Je pense en particulier aux saisonniers, concernés par la pérennisation annoncée du dispositif d'exonération des cotisations TO-DE suite aux mouvements agricoles. A cet égard, la MSA souhaite développer des actions et partenariats visant à améliorer les conditions d'accueil et de travail des saisonniers : accès aux droits sociaux, logement et santé sécurité au travail.

Parce que l'agriculture fait face à de nombreux enjeux, la MSA doit résolument s'engager à ses côtés pour l'avenir et s'adapter aux mutations du monde agricole et aux besoins des populations rurales. A cet égard, nous préparons la négociation de notre future COG en lien avec le plan stratégique 2030, je vous en livre les grandes lignes :

- Soutenir les transformations de l'agriculture en développant l'accompagnement des transitions et des impacts sur l'activité des exploitations.
- Proposer une offre de protection sociale simple, globale et adaptée ; je pense notamment aux moyens que nous devons obtenir pour avoir une relation de service et des systèmes d'information toujours plus performants.

- Accompagner les territoires ruraux et contribuer à leur attractivité grâce, notamment, au soutien des initiatives locales et au développement des France Services (81 FS à date pilotées par la MSA).
- Mobiliser nos ressources et nos talents en associant à la fois les salariés des caisses et les élus. C'est notre particularité de pouvoir disposer de ce réseau et de pouvoir mettre en place les conditions d'une complémentarité la plus optimale entre l'activité de nos salariés dans les caisses et votre présence sur les territoires en tant qu'élu. Il convient de renforcer ces liens qui nous permettront d'être encore plus efficace et de répondre aux besoins de nos adhérents.
- Renforcer la Responsabilité Sociétale et Environnementale, parce que l'agriculture est au cœur des enjeux de « santé globale » qui relie santé humaine, animale et environnementale.
- Contribuer encore davantage à l'élaboration des politiques publiques en poursuivant une stratégie d'influence volontariste, car la MSA compte bien continuer à défendre les intérêts de ses adhérents, salariés, non-salariés et employeurs. Notre impact dépend de ces liens que nous tissons au niveau national et aussi de ceux que vous, élus MSA, vous tissez sur votre territoire auprès de vos partenaires.

Voici en quelques mots ces orientations stratégiques qui seront soumises à l'Assemblée Générale de la CCMSA, en ne perdant pas de vue que nous devons les conduire à la fois en mobilisant notre dynamique mutualiste et en mobilisant notre offre de service en économie sociale et solidaire sur les territoires, en complémentarité de nos missions de protection sociale de base.

En conclusion, je rappelle la nécessité de mobiliser ce qui fait notre spécificité : le guichet unique et le mutualisme. Il nous revient de faire vivre ces deux piliers de la MSA pour continuer à être actif sur les territoires, à nous mobiliser sur les territoires et à démontrer, une fois de plus l'incontournabilité de la MSA auprès des Pouvoirs Publics avec nos actions, avec nos partenariats que nous pouvons déployer avec nos collègues du régime général, avec nos collègues des OPA qui nous permettent de dynamiser et même quelquefois réparer les territoires ruraux et fragiles.

Nous faisons preuve d'une attention particulièrement forte grâce aux contacts que nous avons avec les politiques, notamment au travers de notre stratégie « Affaires publiques » : relations que nous établissons avec les associations des maires ruraux, avec les associations des départements de France, avec les rencontres que nous avons auprès des Ministères. Nous avons la ferme intention de leur démontrer que si la MSA n'existait pas, les Pouvoirs Publics se trouveraient confrontés à des difficultés, encore plus fortes pour pouvoir déployer les orientations politiques en matière de protection sociale sur les territoires.

Sachez, en tout cas, que vous pouvez compter sur la CCMSA pour vous accompagner, vous, caisses du réseau, dans le cadre de cette ambition. Je vous remercie.

INTERVENTION DE PHILIPPE MOINARD

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre invitation et c'est avec grand plaisir que je participe à votre Assemblée Générale Ordinaire.

Chers délégués, vous êtes les maillons essentiels de la vie mutualiste.

Je souhaiterais aborder deux sujets importants.

Le premier concerne la réforme de la retraite sur le calcul des 25 meilleures années, c'est votre vœu. A l'unanimité, tous les députés l'ont validé mais on ne savait pas si le Gouvernement allait l'appliquer. Aujourd'hui, c'est fait avec une date d'application au 01/01/2026.

Lorsque cette loi sera mise en place, il faudra traiter les dossiers de retraite par catégorie :

- avant 2016 → en points,
- après 2016 → en revenu.

Les retraites seront liquidées en 2 périodes consécutives.

Reste en attente le sujet sur les périodes d'aides familiaux non cotisées. Intégration à la carrière en points ? Sujet « à mettre sur la table » et à soutenir.

Le calcul de la retraite sur les 25 meilleures années est une bonne réforme même s'il faut encore l'améliorer. C'est une réforme nécessaire, utile qui doit donner des perspectives aux jeunes qui vont venir demain. C'est un sujet qui peut les convaincre de nous rejoindre.

Le 2^{ème} sujet que je veux traiter est celui des Elections.

La grande question est « Comment je fais pour mobiliser des gens ? Pour avoir des candidats sur tous les territoires ? ». Lors d'une réunion de la Commission d'Action Mutualiste, nous avons proposé que chaque caisse puisse établir un état des lieux de ses zones blanches du dernier mandat. En effet, des disparités existent entre cantons : dans certaines cantons les exploitants agricoles sont nombreux, dans d'autres il n'y en a pas ou très peu. Dans ce cas, comment faire pour trouver des candidats ? Regrouper ces échelons avec d'autres ? Votre commission Vie Mutualiste a dû commencer à réfléchir à ces questions et commencer à rédiger le bilan du mandat ou une expertise.

Les organisations syndicales salariées ou non salariées vont proposer des candidats qui deviendront des délégués qui agiront pour la MSA et qui s'investiront au sein de leur territoire. J'espère que nous aurons un nombre suffisant de candidats à présenter afin de leur proposer de devenir des acteurs incontournables de leur territoire. La plupart de ceux qui s'investissent et, vous en êtes la preuve êtes dans la salle, vont se mobiliser. Si chacun d'entre vous mobilise 10 personnes, nous remplissons facilement les listes de candidatures dans les territoires. Je compte sur vous. Si on souhaite demain, des équipes qui s'investissent sur les territoires, il faut se mobiliser. Il faut aussi se mobiliser pour les Elections Européennes : l'Europe est un enjeu fort pour l'agriculture, l'environnement, la biodiversité, le social ... Il faut que chacun de nous soit convaincu que, par notre expression de vote, nous pouvons faire changer les choses. Ceux qui sont convaincus qu'on ne sert à rien, ils ont perdu d'avance. Nous servons à quelque chose ! La preuve avec la réforme des 25 meilleures années que j'ai évoqué tout à l'heure.

Etienne HAMAIDE : merci Philippe. Je vous propose maintenant de découvrir la 2^{ème} vidéo de valorisation du rôle des délégués et, cette fois-ci, dans le cadre de la prévention santé.

Projection de la vidéo.

Nous allons maintenant vous présenter le rapport mutualiste. J'invite donc Christelle CHAMPENOIS, Présidente de la Commission de l'Animation du Réseau et des Territoires, à me rejoindre sur scène.

RAPPORT MUTUALISTE

L'année 2023 se caractérise par la richesse et la diversité des actions portées par les élus MSA. Familles, Santé Sécurité au Travail ... sont quelques-uns des thèmes pour lesquels les délégués de nos 3 départements se sont engagés pour animer leur territoire et répondre aux besoins des habitants.



Christelle CHAMPENOIS rappelle les principales missions du délégué MSA.

1- Etre délégué c'est se former et s'informer tout au long du mandat

Il est important, lorsque l'on est délégué, de se former tout au long du mandat. La MSA vous propose, tout au long de l'année des formations en présentiel afin de se sentir « plus à l'aise » lorsque le sujet MSA est évoqué. Différents thèmes sont proposés :

- la pratique de la communication,
- la gestion de la Web App,
- les Sentinelles,
- « Comment mobiliser les délégués ? ».

En cas de besoin, d'autres formations peuvent être proposées.

Il est possible également de participer aux « Ateliers de l'Elu », cycle de formation à réaliser chez soi, disponible à tout moment en fonction des disponibilités de chacun.

D'autres canaux d'informations :

- la newsletter est diffusée aux élus tous les trimestres. Elle recense à la fois des informations nationales et les actualités locales,
- le site MSA sur lequel vous pouvez également avoir accès aux différents événements qui se tiendront sur votre territoire.

Enfin, 2 séminaires sont organisés chaque année :

- avril 2023 sur le thème de la prévention par le sport,
- novembre 2023 sur le thème des retraites.
- Le séminaire du mois d'avril 2024 avait pour thème « La place des femmes en agriculture ».

Le rôle du délégué est de représenter la MSA. De ce fait, il convient d'être à l'écoute des adhérents. N'hésitez pas à faire savoir que vous êtes délégué MSA lorsque vous vous rendez à un événement (foire, salon ...) et à le faire savoir également aux élus locaux de votre territoire et auprès de votre mairie.

Aujourd'hui, 2 objectifs majeurs :

- que la MSA soit identifiée sur les territoires : nous sommes sollicités pour des projets que nous suivons et rien n'indique que nous sommes présents et que nous avons aidé à la création de ce projet,
- que les élus soient informés de ce que font les équipes MSA sur les territoires.

La MSA a besoin de vous pour être forte, elle a besoin de personnes issues des territoires pour faire remonter ce qui plaît ou ce qui ne plaît pas, afin de pouvoir apporter des pistes d'amélioration. L'équipe Vie Institutionnelle est toujours à vos côtés pour vous guider et pour répondre au mieux à vos questions. J'en profite d'ailleurs pour les remercier pour leur professionnalisme et leur dynamisme.

2- Etre délégué c'est représenter la MSA et être à l'écoute des adhérents

Nous avons participé, en 2023, aux foires de Châlons en Champagne, Sedan et Verdun et pour la première fois au Viteff à Epernay (salon international des technologies des vins effervescents). Merci aux délégués pour leur engagement et leur implication aux côtés des agents MSA dans ces moments de rencontres privilégiés avec nos adhérents.

J'en profite pour vous informer que cette année, lors de la foire de Châlons en Champagne, nous serons présents au centre du village agricole associée au collectif d'OPA « Agriculture au cœur de nos territoires ».

Nous avons également participé à :

- la clôture de la charte avec les familles mise en place depuis 2021 sur le territoire Argonne Meuse,
- l'appel à projets jeunes en avril à Ste Menehould,
- la signature de la première convention avec la Fédération des Centres Sociaux Meusiens.

En janvier 2024, les élus du Conseil d'Administration ont souhaité aller à la rencontre des élus des échelons. 19 réunions ont eu lieu entre mi-janvier et fin janvier.

C'est un moment fort en échange sur différents thèmes : les projets politiques MSA, l'accès aux droits, l'attractivité des services en milieu rural, les différentes actions de prévention. Un moment également pour rappeler que la MSA accompagne les élus lors de différentes formations, citées tout à l'heure. Ces échanges nous ont permis de constater qu'il y avait une réelle méconnaissance des services proposés par la MSA ainsi qu'une méconnaissance quant à l'implantation des France Services sur les territoires et des services qu'elles proposent.

Nous avons pu aussi nous rendre compte de l'isolement que certains agriculteurs ou retraités connaissent.

Notre communication pour promouvoir le guichet unique auprès des établissements scolaires est à améliorer. En effet, « Comment sensibiliser nos jeunes, qu'ils soient actifs ou étudiants, sur le sujet de la protection sociale ? ».

Cette opération enrichissante sera renouvelée encore une fois avant la fin du mandat, en fin d'année 2024 ou tout début d'année 2025. C'est une chance que les administrateurs et la Direction viennent à la rencontre des délégués.

3- Être délégué c'est agir sur son territoire : en effet, les élus mettent en place sur les territoires des actions en faveur de nos adhérents.

Quelques exemples :

⇒ Domaine Santé Sécurité au Travail

- DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels),
 - 2 sessions sur l'Echelon local Sézanne-Brie et Champagne Sud (Intervenantes Brigitte PINARD et Brigitte LEROY, représentantes des Employeurs de Main d'Œuvre sur le secteur),
 - 1 session sur l'Echelon local Ardre et Vesle (Intervenante Caroline BARBIER, Présidente de l'Echelon Local),
 - 2 sessions sur l'Echelon local Argonne Suippe et Vesle (Intervenant Franck PERARD).
- VGP (Vérification Générale Périodique)
 - des journées en Meuse avec l'Echelon local de Fresnes en Woevre / Eric SOMNARD et Sud Meusien/ Eric CONTAUT, suppléant,
 - des journées en Marne avec l'échelon local Sud Est Marnais sur l'exploitation de Monique CHAVARY à La Chaussée ou bien avec l'Echelon local Plaine et Coteaux de Champagne à La Chapelle sur Orbais chez Jérôme GRIVOT.
- « Ne perdez pas le fil » : sur l'échelon local Sézanne Brie et Champagne Sud à Gaye / Brigitte LEROY et sur la Coopérative de Bassuet sur l'échelon local Sud Est Marnais.

⇒ Domaine Action Sanitaire et Sociale

- Paniers solidaires, à Ecury sur Coole sur l'échelon local Région de Châlons en Champagne (Intervenants Bernard JESSON, Aurélie GOBRON, Marie Thérèse FOY et Christine MAILLET). Sur le Rethélois avec Dominique DUPIRE.
- Action de prévention via l'ASEPT à Pévy en décembre sur l'échelon local Reims Ardre et Vesle. Conférence « Cultivez le lien intergénérationnel » (Intervenante Caroline BARBIER).

Je vous rappelle que ce week-end, les 8 et 9 juin, se déroulera la fête des Jeunes Agriculteurs à Normée. LA MSA est partenaire et sera présente tout au long de ce week-end

L'action des délégués.... C'est s'engager, agir, regarder l'avenir tels que le précise la déclaration de l' élu mutualiste MSA !

Quelques témoignages d'élus, sur les 3 points forts de la déclaration mutualiste :

1. Engagement :

- Etre élu, c'est aider, rendre service aux adhérents et se sentir utile !
- Je suis fière d'être élue pour guider, épauler, accompagner, tout cela modestement.
- Etre là, présente, attentive et assidue.
- Acteurs impliqués avec la volonté de bien faire et d'agir pour faire évoluer les choses.
- Faire vivre notre protection sociale, c'est assurer la défense de l'agriculture et du monde rural.
- Ma mission d' élu m'a permis de me former et de continuer à apprendre.
- Cet engagement doit rester un plaisir, il faut l'encourager.

2. Action

- Mon action d' élu MSA : au service de mon territoire.
- Des actions qui donnent le sourire. Des moments où l'on partage des idées et des projets mais aussi un café, un morceau ... et plus encore.
- Faire la promotion des actions de la MSA, expliquer qu'en face des cotisations il y a des prestations bien plus importantes. Et surtout, vanter l'avantage du guichet unique.
- Elu de proximité, je propose et j'accompagne des actions sociales, de santé et de développement local.
- Être à l'écoute des salariés agricoles, les accompagner dans leur quotidien. Leur faire partager une autre image de la MSA, par la présence des élus sur le territoire.

3. Avenir

- Etre Là Unis.
- Motiver les jeunes.
- Maintenir la présence d'élus sur les territoires.
- Construisons ensemble une toile solidaire. Faisons ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul.
- Ne jamais se décourager, défendre nos valeurs mutualistes, assurer le devenir de la protection sociale du monde rural.
- Une MSA dynamique, innovante, à l'écoute, au service de tous et qui met l'Humain à l'honneur.
- De la proximité, de la solidarité, de l'expertise et de l'écoute. Juste besoin de le faire connaître et continuer à y croire.
- MSA, la sécu des territoires toujours à vos côtés.

Pour conclure : être élu à la MSA est un acte d'engagement démocratique pour :

- Porter les messages auprès des adhérents
- Participer aux projets sur les territoires
- Construire l'avenir du monde rural, urbain, agricole
- Être utile, solidaire et bien vivre ensemble

La déclaration de l' élu mutualiste MSA est consultable sur le site MSA et en annexe n° 3.

Les perspectives 2024

- L'action commune en octobre 2024 sur la thématique de l'engagement et des solidarités.
- La préparation des élections de mai 2025. **Le scrutin aura lieu du 16 au 22 mai 2025.**

Vous en saurez plus cet après-midi ! En effet, nous consacrerons cet après-midi à la mise en avant d'actions réalisées ou à venir sur les différents échelons. 3 parcours possibles avec chacun 2 ateliers :

1. Le développement social territorial et « Ne perdez pas le fil » avec la prévention des TMS par affilage des sécateurs

2. « Et si on parlait du travail » et « Mobilisez les délégués »
3. Prévention du Mal Etre Agricole et l'action commune des délégués

Notre objectif est de vous donner envie et de montrer que c'est possible et comment cela est réalisable !

Pour conclure, je remercie les élus pour l'ensemble de leur action tout au long de l'année.

Les mots clés à retenir sur l'utilité d'avoir des élus pour un adhérent : relayer, informer, écouter, représenter.

Nous sommes bien conscients que ce n'est pas toujours facile, que nous n'avons pas toujours le temps pour participer aux réunions et aux animations.

La MSA est présente sur les territoires grâce aux élus. Vous êtes une vraie force pour la MSA.

Nous sommes à l'aube des futures élections de mai 2025, je vous invite à vous présenter ou à chercher un remplaçant... nous avons besoin de vous. Je vous remercie pour votre attention.

Etienne HAMAIDE remercie Christelle CHAMPENOIS pour la présentation du rapport mutualiste. Il appelle sur scène les participants à la table ronde qui a pour thème « Comment faire vivre le mutualisme ? »

Philippe MOINARD, Président de la Commission Action Mutualiste à la CCMSA de 2020 à février 2024

Frédéric CHINY, Vice-Président de la MSA Marne Ardennes Meuse

Christelle CHAMPENOIS

et Anne DAL MOLIN

En préambule de la table ronde, projection d'une vidéo sur le thème du mutualisme : intervention de Philippe CHENUT, Président National de la Mutualité Française, qui n'a pas pu être présent aujourd'hui.

En introduction, Anne DAL MOLIN demande à chacun de se présenter, de décliner son parcours d'élu(e), les raisons de son engagement et les motivations pour devenir élu(e) MSA.

Christelle CHAMPENOIS : je suis conjointe collaborateur sur l'exploitation polyculture/élevage de mon époux et gérante d'un magasin fermier. J'assume aussi la présidence de la CART (Commission d'Animation du Réseau et des Territoires), je suis administratrice UDAF, administratrice au Conseil d'Administration de la MSA Marne Ardennes Meuse (3^{ème} mandat) et déléguée de l'Echelon Local Sud Est Marnais.

J'ai travaillé pendant 25 ans à Groupama. A ce moment-là, il y avait des bureaux mixtes Groupama/MSA. J'entendais beaucoup de personnes à l'extérieur critiquer la MSA. J'avais beaucoup d'échanges avec mes collègues de la MSA et je savais ce que la MSA faisait et ce qu'elle pouvait proposer à ses adhérents. Lorsque l'on m'a sollicitée pour devenir déléguée MSA j'ai tout de suite acceptée car j'ai considéré qu'il était indispensable de faire mieux connaître la MSA sur les territoires et apporter des pistes d'amélioration. Voilà ma motivation, quand je sais qu'il y a des difficultés, j'ai envie d'apporter ma pierre à l'édifice.

Philippe MOINARD : je suis administrateur de ma Caisse MSA depuis 40 ans. J'ai été élu en 1984. J'étais également Président CCJA de mon canton, délégué du 1^{er} collège je suis devenu administrateur dès mon premier mandat. Je viens de céder ma place de Président de la CAM et du CPSNS de la CCMSA. Je suis en retraite depuis le mois d'octobre 2023. Ayant cédé mon exploitation de polyculture/élevage à mon fils et à mon épouse, je suis salarié à temps partiel.

L'engagement, a commencé auprès des syndicats agricoles. J'ai fait parti du bureau du CNJA et ensuite j'ai assuré la responsabilité au niveau des dossiers formation à la FNSEA. En ma qualité d'administrateur MSA, j'assume le lien entre le Conseil d'Administration de la MSA et les organisations syndicales. Pour devenir délégué MSA, je pense qu'il faut avoir envie de s'occuper des autres et avoir une « fibre sociale ». Pouvoir aider les gens m'a apporté beaucoup de satisfactions. Malheureusement, aujourd'hui, je constate un manque d'intérêt pour l'autre. Je remercie ceux qui s'impliquent pour essayer de solutionner les problèmes des autres.

Frédéric CHINY : mes parents étaient agriculteurs sur une petite exploitation agricole. A l'époque, dans mon village, il y avait 13 exploitations agricoles. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une ! La vie sociale était bien présente, chacun se parlait, échangeait ...

J'ai travaillé à l'ONF où j'ai effectué tout le parcours syndical traditionnel. J'ai appris à connaître la MSA par l'intermédiaire du service SST et ses interventions de prévention auprès des salariés de l'ONF. Lorsque l'on m'a sollicité pour devenir délégué, j'ai tout de suite accepté. Pour moi, être délégué ouvrait des champs incroyables, j'ai redécouvert des passions de jeunesse en redécouvrant le monde agricole. J'ai aussi un parcours auprès de la Chambre d'Agriculture Départementale et la Chambre d'Agriculture Régionale et l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) où j'ai appris énormément de choses. J'ai aussi appris à comprendre les autres. Les valeurs du monde agricole on ne les retrouve pas ailleurs, car elles sont réelles et concrètes. J'ai pu apprécier le fait de découvrir d'autres départements, d'autres métiers et apprendre à « additionner les différences ». On essaie d'aller chercher les différences de chacun et ensemble on essaie d'avancer. Aujourd'hui, je suis retraité et je n'ai gardé que mon mandat à la MSA. Je suis élu depuis un peu plus de vingt ans et j'assume la fonction de Vice-Président depuis 2020.

Anne DAL MOLIN pose les questions suivantes à chaque participant :

1. Être élu à la MSA c'est quoi ?
2. Rôle des élus en proximité ?
3. Lien entre élus et Conseil d'Administration ?
4. Un président d'échelon ...pourquoi faire ?
5. Quelles clés pour mobiliser sur son échelon ? Des bonnes pratiques ?

Christelle CHAMPENOIS : l'avantage principal au niveau des élus est qu'ils connaissent le terrain, ils connaissent les gens qui y vivent. Le délégué doit aimer les contacts humains. Un des objectifs est de pouvoir assurer le relais entre les adhérents et la MSA et faire remonter auprès du Conseil d'Administration les choses qui vont bien ou celles qui ne vont pas. Ce relais est primordial afin de pouvoir faire évoluer la MSA et apporter des pistes d'amélioration en cas de nécessité. Il est important d'avoir un Président d'Echelon local dynamique et qui parvient à motiver ses délégués.

Philippe MOINARD : nous sommes élus issus de différents collèges mais, lorsque nous sommes délégués MSA, il n'y a pas de différence. Nous travaillons ensemble, en équipe, quel que soit notre collège d'appartenance. Certains Echelons Locaux fonctionnent mieux que d'autres. La difficulté aujourd'hui est de pouvoir trouver un moyen pour mobiliser les élus des Echelons Locaux qui fonctionnent moins bien. J'en profite pour remercier les équipes Vie Institutionnelle de toutes les caisses avec lesquelles nous travaillons. Je pense qu'il ne faut pas hésiter à affirmer notre appartenance afin de pouvoir rendre fiers les délégués d'assurer cette mission.

Frédéric CHINY : 2 choses me paraissent importantes. La première c'est le fait de devoir expliquer en permanence ce qu'est la protection sociale et, plus particulièrement, la protection sociale agricole. Il ne faut pas laisser les gens s'habituer à un système qui serait automatique. Comme les lois, les textes, tout peut être remis en cause à n'importe quel moment.

La deuxième chose qui me paraît importante est de remercier les gens qui nous ont élus et qui nous font confiance. C'est une réelle chance de pouvoir être élu(e). Il ne faut pas oublier notre mission : par exemple, aller se renseigner lorsque nous sommes informés qu'une personne rencontre un problème, a besoin d'une visite, d'un rendez-vous ... Il ne faut pas attendre ; il faut anticiper dès lors que nous avons connaissance d'un souci et/ou d'un dysfonctionnement.

Certains Présidents d'Echelons Locaux ont besoin d'un soutien au niveau de l'organisation de leur Echelon Local en termes de circuit de communication à établir entre les délégués et le Conseil d'Administration ... Il faut « aller vers » et ne pas attendre que les choses se fassent toutes seules. Il ne faut pas perdre la richesse et la satisfaction que le rôle d'élu(e) apporte à chaque délégué.

Anne DAL MOLIN : je constate que vous êtes convergents tous les 3 sur l'importance du lien qui doit être instauré entre les adhérents et les délégués et, ensuite, entre les délégués et le Conseil d'Administration pour permettre la jonction de tous les sujets de préoccupations et les attentes sur le terrain.

Nous arriverons bientôt au terme de cette mandature. Pouvez-vous me faire un bilan de cette mandature ? Ce qui fonctionne bien ? Ce qui est à améliorer et pourquoi ?

Philippe MOINARD : le début de ce mandat a commencé de façon très particulière en raison de la crise sanitaire. Mon expérience personnelle : j'ai été élu à la CCMSA et, les réunions en présentiel ont débuté 18 mois après les élections. Nous avons tenu des réunions en distanciel mais, pour pouvoir se voir et faire connaissance avec les nouveaux élus, il a fallu attendre 18 mois. Cette période a été compliquée. Aujourd'hui, il faut pouvoir se mobiliser ; les quelques mois après les élections sont importants en termes d'intégration. Les élections vont se dérouler du 16 au 22 mai 2025, celles de la CCMSA en septembre, je pense que nous serons dans le bon timing pour faire, aussitôt, des séminaires d'intégration afin de mieux accueillir les nouveaux délégués et faire connaissance. Ce n'est pas toujours facile de les organiser mais ça me paraît indispensable.

Christelle CHAMPENOIS : toutes les actions menées avec les Echelons Locaux et la Vie Institutionnelle ont bien fonctionné. 2 fois par an, nous organisons un séminaire « Réseau des Elus ». Je trouve regrettable de devoir toujours effectuer des relances téléphoniques pour inciter les personnes à y participer. Il en est de même pour l'Assemblée Générale.

Pour qu'un Echelon Local fonctionne bien, la communication est indispensable. Laissons à chacun le choix de son mode de communication : Web App, WhatsApp, téléphone ... Afin de soulager le Président de l'Echelon Local et l'animateur de la Vie Institutionnelle, il pourrait être envisagé, lors d'une réunion, de désigner un secrétaire de séance ou de demander à un délégué qui a une connaissance particulière dans un domaine (informatique, photo) de réaliser un compte-rendu ou une communication sur les échanges ? Il est important que chaque délégué, au sein de son échelon, puisse avoir connaissance de toutes les informations même en cas d'absence lors d'une réunion.

Frédéric CHINY : pour moi, un des points qui a bien fonctionné : l'intégration. Je trouve que les élus, anciens et nouveaux, se sont bien intégrés les uns avec les autres. Les moyens techniques mis en place lors de la crise sanitaire ont facilité cette intégration et nous ont permis de continuer d'avancer pendant cette période si particulière.

En revanche, ce qui a moins bien fonctionné :

- lors d'ateliers en Commission d'Action Mutualiste, nous travaillons sur l'élaboration des thèmes des futures actions ... mais nous constatons que ce n'est pas toujours facile de pouvoir les décliner au niveau des caisses de MSA, le plus souvent par manque de temps. Il convient d'anticiper pour pouvoir les appliquer mais aussi de pouvoir les appliquer rapidement après les élections.

- la deuxième chose qui n'a pas fonctionné : c'est la fracture que nous avons tous constaté au moment de la crise agricole en début d'année et qui s'est durement exprimée. La MSA a été au centre des débats. En revanche, elle a été « oubliée », par les journalistes voire parfois par les représentants syndicaux, ce qui est regrettable. Il convient de s'interroger sur le fait de « Pourquoi nous en sommes arrivés là ? ». Malgré notre réseau, notre bonne volonté, nous n'avons pas vu cette crise arriver.

Anne DAL MOLIN, merci à tous les 3 pour vos pistes de réflexions. La dernière question pour clôturer cette table ronde : le mutualisme c'est aussi être au service d'une stratégie. Quelle est votre vision d'élus à l'apport de la stratégie MSA et du régime agricole ? Dans quelles instances et quels sont les objectifs phares à déployer sur les échelons ? Quelle est votre position et vos avis sur cette question ?

Christelle CHAMPENOIS : les élus sont une porte d'entrée importante au niveau de l'évolution de la MSA. Dans notre organisation actuelle, en Marne Ardennes Meuse, nous avons mis en place les Comités Départementaux et les CART. Les participants composant ces instances sont « limités » : administrateurs et membres cooptés. L'idée c'est de pouvoir travailler sur le sujet dès maintenant et avant le prochain mandat, afin de savoir si nous continuons à fonctionner de cette manière ou si nous proposons un nouveau mode de fonctionnement. Nous souhaiterions pouvoir revoir certaines instances qui permettraient d'impliquer davantage les Présidents d'Echelons Locaux et les Vice-Présidents pour pouvoir améliorer ainsi les échanges entre le terrain et la MSA.

Philippe MOINARD : je vous laisse libre de réfléchir. En CCMSA, les organisations sont statutaires et très réglementées, mais au niveau du réseau, soyez libres de votre organisation. Certaines caisses ont mis en place des Comités Départementaux, d'autres pas ... La CCMSA « structure » et à vous, caisse du réseau, de décliner à votre convenance.

Je tiens à souligner que c'est grâce à vous, délégués, que nous pouvons améliorer les choses. En effet, lorsque vous nous informez d'un dysfonctionnement ou autres nous pouvons, ensuite, proposer des pistes d'amélioration.

J'ajoute qu'il ne faut pas hésiter à associer des personnes qui ne sont pas élues, mais ressortissantes MSA, à participer aux actions et animations mises en place par les Echelons Locaux, comme par exemple lors de l'action commune. Je rappelle que cette action, organisée la même semaine par toutes les caisses de MSA, a permis de réaliser de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire. Cette manifestation est de nouveau prévue en octobre 2024. C'est peut-être lors de cette édition que naitront des vocations lorsque vous inviterez des personnes de votre territoire à y participer.

Je reviens sur la Web App qui permet de faciliter les échanges et la communication entre les délégués et entre les Echelons Locaux.

Il est vrai, que certaines fonctionnalités rendent son utilisation un peu compliquée. Il convient de remédier à ce problème en trouvant des solutions pour rendre la Web APP accessible à tous et que tous puissent l'utiliser.

Frédéric CHINY : je reviens sur l'intervention de Christelle concernant les séminaires et les Assemblées Générales. 2 séminaires par an sont organisés. Un au mois d'avril et le second en novembre/décembre. Entre les 2, malheureusement, nous ne fixons pas d'autres rencontres. Ne pourrions-nous pas envisager de programmer un « mini séminaire » entre les 2 au cours duquel les idées/réflexions principales proposées lors du séminaire pourraient être déclinées en réunions d'Echelons Locaux ?

Par ailleurs, je rejoins tout à fait Philippe MOINARD sur le principe de pouvoir associer des ressortissants aux diverses actions proposées sur les territoires.

Un autre sujet qui me paraît également important : la participation des salariés en activité professionnelle. Quels moyens mettre en place pour les inciter à participer davantage aux réunions et aux travaux instaurés par les Echelons Locaux ?

En votre qualité de délégué, il est primordial de pouvoir signaler :

- vos attentes (de la MSA, du réseau des élus, des administrateurs),
- vos souhaits,
- vos pistes d'amélioration.

En résumé de ce que je viens d'évoquer : aller au plus près du terrain, créer des liens entre les évènements.

Philippe MOINARD : pour la prochaine COG dans le projet « MSA 2030 », nous réfléchissons à un statut de délégué. Dans le projet « MSA 2025 », l'accent a été mis sur la particularité du régime MSA avec son réseau des élus, ce qui n'existe pas dans les autres régimes de protection sociale. Le statut de délégués est un vrai sujet. Pour les actifs, salariés ou non salariés, une idée me vient : envisager de créer un crédit d'impôt pour le temps passé par les délégués dans leurs fonctions sur les territoires (réunions, animations ...) ?

Anne DAL MOLIN : de très belles idées à retenir et à décliner.

Quelques phrases et mots clés à retenir :

- lien entre les femmes et les hommes,
- proximité,
- flexibilité et adaptation du système en entretenant les relations avec la CCMSA,
- retour sur les actions réalisées et mises en place,
- promotion des actions mises en place grâce à vous délégués.

Je vous remercie.

Etienne HAMAIDE je vous remercie pour votre participation à cette table ronde.

Nous allons maintenant regarder la dernière vidéo consacrée au « Transport solidaire ».

J'invite Alexandre BURNET, Sous-Directeur de la Santé et de la Relation de Service, à me rejoindre sur scène pour faire part d'une actualité relative à la Santé Sécurité au Travail.

Alexandre BURNET : au cours de cette Assemblée Générale, les différents intervenants ont évoqué à plusieurs reprises l'importance de nos actions de prévention des risques professionnels et de santé au travail.

Il est très important pour nos adhérents de pouvoir connaître l'activité du service Santé Sécurité au Travail comme par exemple :

- l'accompagnement que nous sommes en capacité de faire,
- le travail réalisé par les conseillers en prévention, les médecins du travail et les infirmières en Santé au Travail.

Aujourd'hui, nous accompagnons de nombreux adhérents au titre de la Santé Sécurité au Travail. Comme l'a spécifié Anne DAL MOLIN, lors du rapport d'activité 2023 au début de cette Assemblée Générale, plus de 500 000 € ont été consacrés aux activités Santé Sécurité au Travail.

En 2024, afin d'aller encore plus loin, nous lançons cette semaine notre appel à projets avec une parution dans la presse agricole et sur le site internet de la MSA (voir ci-dessous). Cet appel à projets, destiné à nos adhérents, vise à communiquer sur l'accompagnement possible par les conseillers en prévention. C'est pour nous une nouvelle façon d'aller vers nos adhérents et de leur proposer un service qui existe déjà mais de le faire mieux connaître. Nous travaillons sur ce projet avec les Présidents et les membres des Comités de Protection Sociale des Salariés et des Non Salariés.

Une phrase à retenir : « La MSA fait mais la MSA doit faire savoir ce qu'elle fait ».

Je remercie les équipes de conseillers en prévention et notre ergonome pour le travail fourni sur le lancement de cet appel à projets.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
La Msa lance un appel à projets

La MSA Marne Ardennes Meuse lance un appel à projets pour les entreprises et exploitations agricoles employant moins de dix salariés, ou sans salariés. L'objectif, accompagner les structures agricoles dans leurs souhaits de modifications de leurs installations ou de réorganisation de travail, afin de préserver leur santé, leur sécurité et celles de leurs salariés.

Chaque projet fera l'objet d'une candidature via un dépôt de dossier **jusqu'au 1^{er} septembre**. Les projets reçus seront étudiés par l'équipe des conseillers en prévention de la MSA, et les candidatures retenues donneront lieu à un accompagnement personnalisé.

Toutes les informations ainsi que le dossier de candidatures sont disponibles sur la page d'accueil du site internet de la MSA : marne-ardennes-meuse.msa.fr rubrique «Appel à projets SST» ou par mail : ssf.blf@mam.msa.fr.

Etienne HAMAIDE : je vous remercie Alexandre. J'invite maintenant le Président, Jean-Marc PILARD, pour procéder à une remise de prix. Comme l'an passé nous avons souhaité récompenser les échelons qui se sont le plus mobilisés pour participer à notre Assemblée Générale. Il y a un prix par département. Bravo aux échelons de :

- 1- Marne : échelon local Argonne Suipe et Vesle avec 44,4 % de taux participation
- 2- Ardennes : échelon local de Signy l'Abbaye avec 55,6 % de taux participation
- 3- Meuse : échelon local de Dieue-sur-Meuse avec 44,4 % de taux participation

Jean-Marc PILARD remercie les Présidents de ces Echelons Locaux pour leur investissement et leur remet un panier gourmand.

CONCLUSION

Jean-Marc PILARD : nous voici déjà à la fin de notre Assemblée Générale Ordinaire. Comme je vous le disais en ouverture, c'est la dernière de la mandature. Je compte sur votre mobilisation pour voter du 5 ou 16 mai 2025 pour élire nos délégués. En tant qu' élu, je vous invite également à vous présenter à nouveau et continuer ce que nous avons commencé ensemble. Le taux de participation de notre scrutin électoral sera regardé à la loupe par les Pouvoirs Publics. Il en va ainsi de la légitimité de notre régime de protection sociale et je sais que vous serez au rendez-vous.

Votre présence ce matin démontre votre intérêt et votre soutien à la MSA.

Au cours de cette matinée, nous avons eu des échanges fructueux et je tenais à nouveau à remercier tous les intervenants pour leur participation à nos travaux du jour. Nous avons pu avoir un éclairage sur la manière dont nous pourrions faire vivre notre mutualisme au cours des prochaines années. Notre système de protection sociale incarne à lui seul les valeurs du mutualisme depuis des décennies : à chacun de nous de contribuer à le rendre encore plus fort.

Pour finir je tenais à remercier notre Michel DRUCKER local : merci Etienne. Tu as su animer ce temps fort avec brio.

Enfin, je tenais à remercier chaleureusement tous les salariés de notre Institution qui ont travaillé dans l'ombre pour proposer aujourd'hui une Assemblée Générale de qualité.

Il me reste à vous souhaiter un excellent déjeuner. Merci de votre attention.

Je laisse la parole à Etienne pour les modalités pratiques de l'après-midi.

Etienne HAMAIDE : merci à toutes et à tous, je vous invite à rejoindre la salle de restauration afin de partager ensemble le déjeuner où une petite surprise vous attend. Pour les personnes qui assistent aux ateliers prévention SST cet après-midi, rendez-vous à 14h00, pour les autres personnes, bon retour à tous.

Le Président PILARD déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président,



Jean-Marc PILARD

La Secrétaire,



Anne DAL MOLIN

Aurélie ANDRE



Déleguée 1^{er} Collège Marne

Alain DYJA



Délegué 2^{ème} Collège Meuse

Claude PAVY



Délegué 3^{ème} Collège Ardennes



MSA Marne Ardennes Meuse



Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué

Nous avons le plaisir de vous informer que l'**Assemblée Générale de la MSA Marne Ardennes Meuse** se déroulera le **mardi 4 juin 2024 à partir de 8h45 au parc de Grinyland à Sept-Saulx (51)**.

La convocation et l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de cette assemblée vous seront envoyés courant mai.

Au plaisir de vous y retrouver.

Jean-Marc Pilard, *Président MSA Marne Ardennes Meuse*
Frédéric Chiny, *Premier Vice-Président MSA Marne Ardennes Meuse*
Anne Dal Molin, *Directrice Générale MSA Marne Ardennes Meuse*



La MSA utilise votre adresse de messagerie pour vous envoyer des mails d'information.
Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en utilisant le lien de désabonnement ci-dessous.
[En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)

[Se désinscrire](#)

© MSA 2024



MSA Marne Ardennes Meuse



Jean-Marc PILARD, Président MSA Marne Ardennes Meuse
Frédéric CHINY, Premier Vice-Président MSA Marne Ardennes Meuse
Anne DAL MOLIN, Directrice Générale MSA Marne Ardennes Meuse
Le Conseil d'Administration MSA Marne Ardennes Meuse

ont le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale de la MSA Marne Ardennes Meuse Mardi 4 juin 2024 à partir de 8h45 au parc de Grinyland à Sept-Saulx (51).**

Vous retrouverez dans le lien ci-dessous le déroulé de la journée, le formulaire d'inscription et l'ensemble des documents utiles à la bonne tenue de l'Assemblée Générale (convocation, plan d'accès, circuit des autocars, fiche d'information "pouvoir et quorum").

Pour la bonne organisation de cette journée, je vous remercie de bien vouloir vous inscrire en ligne avant le 14 mai 2024.

Si vous ne pouvez pas être présent.e, il est important de nous renvoyer votre pouvoir.

Bien cordialement.

La MSA Marne Ardennes Meuse en quelques chiffres

2023



■ 142 855 ressortissants

- 95 950 salariés
- 46 905 non-salariés

■ 15 208 chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles

- 29 % de femmes & 71 % d'hommes
- Âge moyen des chefs d'exploitation : 50 ans
- 1 371 installations de moins de 5 ans



■ 12 408 exploitations sur 927 323 hectares exploités

- 34 % en viticulture
- 30 % en cultures céréalières
- 19 % en cultures et élevages non spécialisés polyculture et polyélevage
- 12 % en élevage spécialisé
- 5 % en entreprises de travaux agricoles de jardins, de reboisement et paysagistes



■ 9 716 employeurs (en 2022)

■ 27 859 salariés (à fin 2022)

- 80 % dans les exploitations, les coopératives et les entreprises de travaux agricoles, viticoles et forestiers
- 20 % dans les organismes de services

■ 77 442 vendangeurs (en 2022)

■ 91 705 bénéficiaires santé

■ 9 584 familles allocataires

■ 77 422 retraités

■ 379 salariés MSA répartis sur les 3 départements

■ Près de 400 délégués MSA engagés sur les territoires

des 3 départements et répartis sur 19 échelons locaux



santé
famille
retraite
services

■ Les prestations versées : 679,2 millions d'euros

- Retraite : 444,5 millions €
- Famille : 27,3 millions €
- Santé : 189,4 millions €
- Accidents du Travail : 18 millions €

et 10,5 millions d'euros d'Action Sanitaire et Sociale

■ Les cotisations émises : 420,7 millions d'euros (salariés et non salariés)

■ Les prises en charge de cotisations pour faire face aux crises : 14 426 000 €

■ Prévention du Mal-Être Agricole, c'est...

- 63 situations accompagnées par la cellule pluridisciplinaire de la PMEA
- 80 sentinelles formées
- 2 comités pléniers par an et par département (6 au total)
- 1 journée d'échanges pour le réseau sentinelle dans les Ardennes
- 3 plans d'actions définis et engagés sur les 3 départements

■ La relation de service, c'est...

- 146 654 appels téléphoniques reçus
- 28 863 visites en agences
- 1 227 rendez-vous prestations réalisés dont 53% ont permis d'ouvrir un droit
- 2 309 exploitants accompagnés dans leur démarche dont les nouveaux installés
- 40 interventions en entreprises et chez les partenaires
- 4 réunions vendanges organisées, 173 employeurs présents

■ La MSA en ligne, c'est...

- 99 021 nouveaux inscrits à "Mon espace privé"
- 125 827 visiteurs sur notre site web
- 907 592 pages consultées
- 37 968 mails traités via "Ma messagerie" ex "Mes Messages, Mes Réponses"
- L'application mobile ma MSA & moi : 243 811 connexions

■ L'Action Sanitaire et Sociale, c'est...

- 2 183 487 € de prestations extra-légales versées
- 2 062 personnes accompagnées individuellement par les travailleuses sociales
- 2 951 500 € de subventions et d'actions collectives financées sur les territoires

■ La prévention santé, c'est...

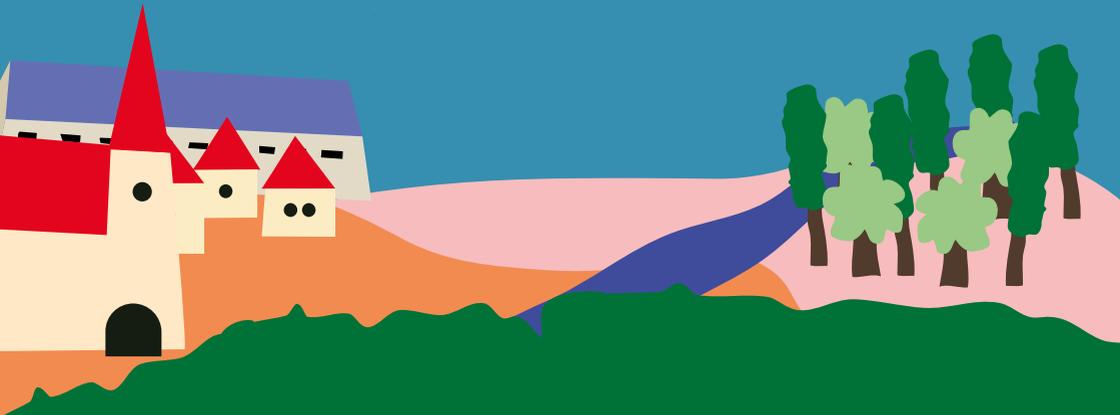
- Instants Santé de 16 à 74 ans : 854 participants, 292 consultations avec un médecin généraliste
- Instants Santé Jeunes de 16 à 24 ans : 243 participants
- Vaccination anti-grippe : 36 789 invitations
- Des campagnes de dépistage (octobre rose, mars bleu, mois sans tabac)

■ La Santé Sécurité au travail, c'est...

- 219 études de poste dont 92 maintien en emploi
- 41 analyses d'accidents du travail (AT) graves
- 70 formations réalisées
- 6 604 visites médicales et 3427 entretiens infirmiers
- 70 diagnostics de prévention
- 83 participations aux Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) en entreprise
- Plus de 543 000 € d'aides de prévention accordées aux exploitants, entreprises agricoles et salariés



DÉCLARATION DE L'ÉLU MUTUALISTE MSA



Cette déclaration est une première. Elle a été réalisée à partir des paroles d'élus recueillies en octobre 2023. Retrouvez leurs mots et leurs messages, ils traduisent leurs ressentis et leurs convictions. Avec cette déclaration, les élus MSA communiquent leur enthousiasme et leur fierté.

ENGAGEMENT

ACTEUR SINCÉRITÉ VALEURS
RÉSEAU ENSEMBLE
MUTUALISER
AGIR FIERTÉ AIDER
PROXIMITÉ HUMILITÉ
GOÛT DES AUTRES
PASSERELLE DISPONIBILITÉ
SOUTENIR VIE LOCALE
COMMUNIQUER
À L'ÉCOUTE RELAIS

”

Être élu, c'est aider, rendre service aux adhérents
et se sentir utile !

Je suis fière d'être élue pour guider, épauler, accompagner,
tout cela modestement !

Être là, présente, attentive et assidue.

Acteurs impliqués avec la volonté de bien faire
et d'agir pour faire évoluer les choses.

Faire vivre notre protection sociale, c'est assurer la défense
de l'agriculture et du monde rural.

Ma mission d'élu m'a permis de me former
et de continuer à apprendre.

Cet engagement doit rester un plaisir !
Il faut l'encourager !

“

ACTION

ÉCOUTE AGIR TERRITOIRE
ACCOMPAGNER AIDER
RURALITÉ RELAYER PARTAGER
ORIENTER ANIMATION
RENCONTRER PARTICIPER
ENTENDRE EXPLIQUER
INFORMER IMPLIQUER
ALERTE COMPRENDRE
FAIRE DU LIEN
ÉCHANGER SENTINELLE SANTÉ
DÉVELOPPEMENT LOCAL
ACTION SOCIALE ALIMENTATION
SANTÉ AU TRAVAIL
POPULATION SALARIÉS AGRICULTEURS

”

Mon action d'élus MSA : au service de mon territoire.

Des actions qui donnent le sourire.

Des moments où l'on partage des idées et des projets
mais aussi un café, un morceau... et plus encore !

Faire la promotion des actions de la MSA,
expliquer qu'en face des cotisations il y a des prestations
bien plus importantes. Et surtout, vanter l'avantage du
guichet unique.

Élu de proximité, je propose et j'accompagne des actions
sociales, de santé et de développement local.

Être à l'écoute des salariés agricoles, les accompagner dans
leur quotidien. Leur faire partager une autre image de la
MSA, par la présence des élus sur le territoire.

“

AVENIR

RELATIONS HUMAINES **MUTUALISME**
JEUNES FÉDÉRER VALEURS
ENTRAIDE **DÉMOCRATIE**
SOLIDARITÉ RESPONSABILITÉ **RÉSEAU**
ENGAGEMENT RECONNAISSANCE
S'ADAPTER DÉFENDRE
MÉTIERS REPRÉSENTATIONS
AGRICULTURE
PROTECTION SOCIALE
TERRITOIRE

”

Être Là Unis.

Motiver les jeunes.

Maintenir la présence d'élus sur les territoires.

Construisons ensemble une toile solidaire.

Faisons ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul !

Ne jamais se décourager, défendre nos valeurs mutualistes, assurer le devenir de la protection sociale du monde rural.

Une MSA dynamique, innovante, à l'écoute, au service de tous et qui met l'Humain à l'honneur.

De la proximité, de la solidarité, de l'expertise et de l'écoute. Juste besoin de le faire connaître et continuer à y croire.

MSA, la sécu des territoires toujours à vos côtés.

“



Être élu à la MSA est un acte d'engagement démocratique pour :

- porter les messages auprès des adhérents,
- participer aux projets sur les territoires,
- construire l'avenir du monde rural, urbain, agricole,
- être utile, solidaire, et bien vivre ensemble.

Ref : T2390_A5_Déclaration de l'élus mutualiste MSA - CCMSA



elusterritoires.msa.fr

m
sa

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore